

LE TEMPS

Prévoyance professionnelle Jeudi 21 janvier 2010

Deuxième pilier: Avenir Suisse se lance dans la bande dessinée

Par Ariel Herbez

Le think tank économique suggère par la bande qu'une forte baisse des rentes est équitable et inévitable

Si, comme le soutient Avenir Suisse, sa dernière publication n'est pas liée à la votation du 7 mars sur le deuxième pilier, elle tombe en tout cas à pic pour le lancement de la campagne. Et le think tank voulant s'adresser à un public jeune, il a eu l'idée de faire appel à la bande dessinée. C'est une première pour cet organisme.

Au moins Avenir Suisse a-t-il fait appel pour cet exercice délicat à un auteur talentueux, le Vaudois de Zurich Christophe Badoux, auteur d'un excellent Klee pour le Centre Paul Klee (à La Joie de lire en 2008). Avec La cinquième variable, il a relevé le pari quasi impossible d'expliquer le système de la prévoyance vieillesse, et notamment son deuxième pilier, en restant clair, attractif et ludique.

Ce n'est pas un échec, mais le résultat est mitigé. Les trois premières pages, avec des fausses cases bourrées de textes, de schémas et d'équations, risquent d'être dissuasives, et la suite de ce polar très satirique et loufoque est parsemée de digressions techniques et didactiques pesantes. Pourtant, on peut sourire à ces assassinats en série pour équilibrer les comptes d'une caisse de prévoyance (une méthode que n'approuve pas Avenir Suisse...), et les explications sur le système des trois piliers sont claires et accessibles. Le dessin de Badoux proche de la ligne claire, aux cernes très prononcés, est plaisant, même si le dessinateur l'a simplifié, sans doute pour tenir des délais. A noter que la «cinquième variable», en prévoyance, est l'espérance de vie de l'assuré...

Pour accompagner la BD, une brochure plus théorique et détaillée conçue par l'économiste Martin Janssen, qui a conseillé Badoux, est consultable sur Internet ou disponible à Avenir Suisse.

Le tirage de La cinquième variable est important: 10 000 exemplaires au total pour une traduction française publiée chez Castagnié à Vevey et la version allemande chez Edition Moderne. L'album sera diffusé en librairie dès demain, et des tarifs réduits seront proposés aux écoles, universités et HES.

Sur le fond, après avoir proposé l'automne dernier une augmentation progressive de l'âge de la retraite, Avenir Suisse entend susciter le débat et la réflexion sur les problèmes posés par l'évolution démographique, l'allongement de l'espérance de vie et les aléas des marchés financiers sur la prévoyance professionnelle. La réponse d'Avenir Suisse est claire: par équité entre générations et pour éviter la faillite du système, il faut réduire considérablement le taux de conversion qui permet de fixer le montant des rentes, donc les rentes elles-mêmes, qui sont actuellement «excessives». Ce taux, actuellement de 7%, ne devrait pas être de 6,4%, comme le prévoit la révision de la loi sur la prévoyance professionnelle soumise à référendum le 7 mars, mais bel et bien de 4,48%.

«Nous n'avons pas d'autre choix que prendre plus de risques sur les marchés financiers, ce qui n'est pas compatible avec la sécurité des rentes, ou abaisser le taux de conversion, estime Xavier Comtesse,

directeur romand d'Avenir Suisse. Le système doit être plus flexible, et il faut passer à l'idée que notre avenir n'est pas gravé dans le marbre...»

LE TEMPS © 2009 **Le Temps SA**